

Compte rendu du conseil municipal Mercredi 20 Septembre 2017

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, PUYAL Jean-Pierre, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE GARCIA Béatrice, FILLATRE Rachael, MESTRE Monique, ROIRAND Nathalie, DUPY BIARD Marie-Christine, VERZENI Chantal.

Absents excusés ayant donné procuration : Monsieur BOUCON Patrick (a donné procuration à Monsieur LASSIS Henri), Monsieur CAPERAN Paul (Procuration à Madame VERZENI Chantal)

Absent excusé :

Absent : Monsieur André SANGAY

Ouverture de la séance

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD, Maire. Chaque membre du conseil municipal a reçu le compte rendu des deux dernières séances, 28 juin et 26 juillet 2017.

Voté à l'unanimité

Madame FILLATRE Rachael a été nommée secrétaire de séance.

Attribution des marchés pour la construction de la Maison de Santé Pluri-Professionnelle

Proposition de :

- retenir les offres jugées économiquement les plus avantageuses (cf. tableau ci-après) dont le total général de ces offres est arrêté à **876 979,26 € HT** en intégrant les prestations supplémentaires éventuelles de tous les lots.
- de valider le classement proposé et de retenir les entreprises suivantes :
- d'autoriser Madame le Maire à signer les marchés de travaux correspondants ainsi que toutes les pièces relatives à ces décisions.

INTITULE DU LOT	Entreprise	Montant offre de base	Montant base + PSE
Lot 1 - VOIRIE RESEAUX DIVERS	SAS Travaux Publics de Gascogne	70 512,23	92 258,24
Lot 2 - GROS OEUVRE	Groupement SAS TOUJA / Jean MORELLO SAS	169 900,00	204 915,30
Lot 3 - CHARPENTE ET OSSATURE BOIS - COUVERTURE TUILES	EURL MANOËR Charpentes	148 034,20	172 785,52
Lot 4 - MENUISERIES ALUMINIUM	ATELIERS DE L'ARMAGNAC	58 200,95	58 200,95
Lot 5 - MENUISERIE BOIS - SERRURERIE	Ets TEANI	59 762,22	62 759,92
Lot 6 - CLOISONNEMENT - FAUX PLAFOND	SARL NIN	71 845,93	73 068,76
Lot 7 - REVETEMENT DE SOL SOUPLE	PLASTIC DECORS SAS	17 820,00	17 820,00
Lot 8 - PEINTURE	SASU DUTREY Peinture	16 558,85	21 486,85
Lot 9 - ASCENSEUR	SARL AAG	25 400,00	25 400,00
Lot 10 - ELECTRICITE	SAS TAUPIAC Electricité	64 648,51	64 648,51
Lot 11 - CVC - SANITAIRE	SARL APICS	83 635,21	83 635,21
TOTAL € HT		786 318,10	876 979,26

Modification du tableau du personnel – Avancement de grade

Proposition de modifier le tableau des emplois à compter du 01 Janvier suite à la promotion interne de trois agents :

- Marie-Madeleine HERON
- Huguette AURICANE
- Véronique BAQUE

EMPLOIS	Nb de postes identiques	Durée Hebdo	Fonctions	CADRES D'EMPLOIS ou GRADES des fonctionnaires occupant l'emploi
Agent de Maîtrise	1	35	Préparation des repas à la cantine. Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise
Agent de Maîtrise	1	35	Entretien des bâtiments communaux et espaces verts, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise
Adjoint Administratif Principal 2° classe	1	35	Préparation et suivi des décisions du Maire et du Conseil Municipal, finances. Fonction de secrétaire de Mairie	Cadre d'emploi des Adjointes Administratifs
Adjoint Administratif 1° classe	1	35	Tenue de l'Etat Civil, aide Sociale, Elections, Associations, Accueil	Cadre d'emploi des Adjointes Administratifs
Adjoint Administratif 1° classe	1	35	Banque postale communale, fonctionnement du centre d'hébergement, Comptabilité	Cadre d'emploi des Adjointes Administratifs
Adjoint Technique Principal 1° classe	1	35	Préparation des repas à la cantine. Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjointes Techniques
Adjoint Technique Principal 2° classe	2	35	Entretien des bâtiments communaux et espaces verts, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjointes Techniques
Adjoint Technique Principal 2° classe	1	35	Entretien des bâtiments communaux et peinture, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjointes Techniques
Adjoint Technique Principal 2° classe	1	35	Préparation des repas à la cantine. Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjointes Techniques
Adjoint Technique Principal 2° classe	1	30	Nettoyage des locaux, polyvalence suivant nécessité de service	Cadre d'emploi des Adjointes Techniques
ATSEM	1	33	Aide au personnel enseignant de l'école maternelle	Cadre d'emploi des Agents Administratifs Spécialisés des Ecoles Maternelles
Agent d'Animation de 2° classe	1	31	Aide au personnel enseignant de l'école maternelle	Cadre d'emploi des Adjointes d'Animation

Voté à l'unanimité

Projet « Ecole Numérique »

Convention avec le syndicat mixte « Gers Numérique »

Proposition de signer la convention de mise à disposition des équipements, initialement installés à l'école de Beaucaire, auprès de l'école de Valence sur Baïse, afin de déterminer les droits et obligations de chacune des parties. **Voté à l'unanimité**

Achat d'un écran pour le vidéo projecteur

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'écran qui servait au vidéo projecteur à Beaucaire est la propriété de la commune de Beaucaire.

Après en avoir fait la demande, la Commune de Beaucaire est prête à nous le vendre pour le prix de 90 €. **Voté à l'unanimité**

Cantine scolaire

Changement d'attributaire pour le lot n° 8 (Epicerie / Crèmerie / Produits laitiers issus de l'agriculture biologique ou en cours de conversion)

Néanmoins, Il a été constaté que la majorité des produits proposés ne correspondent pas aux exigences des pièces de la consultation du marché, à savoir que les produits proposés ne sont pas des produits issus de l'agriculture biologique.

Proposition d'attribuer le marché pour le lot n° 8 (Epicerie / Crèmerie / Produits laitiers issus de l'agriculture biologique ou en cours de conversion), au candidat dont l'offre a été classée immédiatement après, soit RESTO BIO. Ce qui passe le marché de 1 813.10 € à 6 595.31 €

Voté à l'unanimité

Décision modificative

Madame le Maire rappelle que depuis le 01 Janvier 2016 la compétence du périscolaire a été transféré au CIAS de la Ténarèze.

Dans le cadre des rythmes scolaires, l'Etat verse à la Commune une aide (fonds d'amorçage) à hauteur de 50 € par enfant (115 enfants pour l'année scolaire 2017-2018). Cette aide d'un total avoisinant les 6 000 €, dont le bénéficiaire devrait être le CIAS de la Ténarèze, va être versée à la Commune de Valence sur Baise, pour l'année scolaire 2017-2018.

Par conséquent, Madame le Maire propose de mettre en place une décision modificative afin de pouvoir reverser la somme de 6 000 € au CIAS de la Ténarèze.

Il sera nécessaire de :

Augmenter

✚ 7381 (Taxes additionnelles aux droits de mutation) : 6 000.00 €

✚ 678 (Autres charges exceptionnelles) : 6 000.00 €

Voté à l'unanimité

Incivilité aux abords des containers semi-enterrés – Décision sur une éventuelle zone de surveillance

Madame le Maire revient sur un réel constat, l'état des abords des containers semi-enterrés.

Il existe un système de surveillance qui a été visité sur la Commune de Ligardes qui consiste à mettre en place un appareil photo de chasse à proximité. C'est un système de radar qui ne prend des photos que lorsqu'il y a du mouvement.

Deux systèmes existent :

- Appareil photo de chasse avec une carte SD.
- Appareil photo avec abonnement internet (compliqué à mettre en œuvre)

Le coût de cet appareil avoisine les 400 €.

Proposition de valider la mise en place d'une zone de surveillance autour des containers semi-enterrés.

Voté à la majorité (Une voix abstention, Madame VERZENI Chantal, une voix contre, Monsieur CAPERAN Paul)

Proposition d'équiper deux endroits de cet équipement (aire de camping-car et les containers à proximité de l'école maternelle).

Voté à la majorité (Une voix abstention, Madame VERZENI Chantal, deux voix contre, Monsieur CAPERAN Paul et Monsieur LAPEYRE Bernard)

Questions Diverses

Marie-Thérèse BROCA LANNAUD

Local de la Chasse – Augmentation de l'enveloppe

Lettre de Monsieur COUEILS – Autorisation d'élaguer

Lettre de Monsieur André Sangay – Démission des commissions

SICTOM – Intervention dans les écoles

Eclairage Place des Pyrénées

Nous avons la possibilité dans le cadre du TEPCV d'obtenir des subventions pour l'éclairage public.

Madame le Maire propose trois modèles de candélabres pour l'éclairage de la Place des Pyrénées.



8 voix pour



0 voix



6 voix pour

Le premier choix est retenu

Michel NOVARINI

Voirie – Place des arènes

Pont de Lartique

Monique MESTRE

Lettre de Monsieur André SANGAY

Henri LASSIS

Ondes électromagnétiques - Etude sur le site (pas de fortes ondes magnétiques – Rapport présent sur le site de la Commune)

Cantine scolaire – Leds

Chemin piétonnier - Parking

Bulletin municipal

Bernard LAPEYRE

Entretien des véhicules – Point sur l'entretien

Jean-Pierre PUYAL

Dire et Lire en l'Air

Les Automnales

Fin de séance à 20h50